

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

Code du produit: 00995-01

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation:

Seulement à usage industriel

Lubrifiants

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / fournisseur:

BLASER SWISSLUBE AG

Winterseistrasse 22

CH-3415 Hasle-Rüegsau

Suisse

Tel.: +41 (0)34 460 01 01

Fax: +41 (0)34 460 01 00

E-mail: blaser@blaser.com

BLASER SWISSLUBE S.à.r.l.

Rue Vaillant Couturier

2 ZA La Périvaure

FR-42490 Fraisses

France

Tel.: +33 (0)4 77 10 14 90

Fax: +33 (0)4 77 10 94 81

E-mail: france@blaser.com

Service chargé des renseignements:

Département de la Sécurité des produits

E-mail: reach@blaser.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Sélection abrégée: 145 (ou: ++41 (0)44/ 251 51 51) Centre d'Info toxico. CH-Zurich

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange d'hydrocarbures et de substances actives

(suite page 2)

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 1)

Déclarable ou des composants dangereux:

ELINCS: 421-820-9 Reg.nr.: 01-2119480426-35-0000	Dérivés des thio-ester d'acide phosphorique Aquatic Chronic 4, H413	1,0-2,4%
---	--	----------

SVHC

Bore (oxyde de)

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Non mentionné numéros CAS-, EINECS- ou les numéros d'enregistrement doivent être considérées comme propriétaires/confidentielles.

4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours**Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.**Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.**Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés:**CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 3)

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Température de stockage optimale entre 0 °C et +40 °C.

Durée de stockage: Au minimum 24 mois en récipient fermé d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil par poste de travail:

Chiffres limites sur les lieux de travail (brouillard d'huile) CH: 5 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.

Matériau des gants

Gants de protection appropriés: Gants de Nitrile, épaisseur minimum de 0.3 mm, par exemple type Ultranitil 491. Correspond aux normes DIN/EN 374-2 et 374-3.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:

Lunettes de protection avec protect. latérale (monture de lunette) EN 166

(Canada: ANSI Z87.1 – 2010)

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Douce

Changement d'état:

Point de fusion:	Non applicable
-------------------------	----------------

(suite page 4)

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 3)

Point d'ébullition:	> 300 °C (DIN 51751)
Température de suintement:	Non applicable
Point d'écoulement:	- 24 °C. (ISO 3016)
Point d'éclair:	> 200 °C (ISO 2592)
Température d'inflammation:	Non applicable
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Densité à 20 °C:	0,84 g/cm ³ (DIN 51757)
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
Viscosité:	
Cinématique:	1000 mm ² /s @ 40 °C (ISO 3104)
9.2 Autres informations:	des données de sécurité pertinent , qui doit être considéré comme spécifications du produit.

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucun connues si utilisé comme dirigé.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

(en cas d'incendie ou d'oxydation):

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Composés phosphorés

Oxydes nitriques (NOx)

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

> 2000 - < 5000 mg / kg (oral, rat)

> 5'100 mg/m³ 4h (par inhalation, rat)

Effet primaire d'irritation:

de la peau: Pas d'effet d'irritation.

des yeux: Pas d'effet d'irritation.

Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 4)

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Catalogue européen des déchets

13 02 06	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques
----------	--

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

14.1 No ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

classe de risque: néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine Pollutant (selon IMDG): Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe

II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

"Règlement type" de l'ONU:

-

FR

(suite page 6)

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 5)

15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales: pas d'autres règlements.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Cette préparation ne contient pas de SVHC ("Substances of Very High Concern")

Bore (oxyde de)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Réglementations / autorisations / listages:

Informations pour numéros d'enregistrement de REACH dans l'article 3:

En cas d'absence de numéro d'enregistrement REACH sur les substances dangereuses mentionnées à la fin de 2010, alors ces chiffres seront connus et mentionnés dans l'article 3 dans sa bande de tonnage pour l'enregistrement, après la fin de 2013, respectivement à la fin de 2018, ou sont exemptés de la réglementation REACH (p.e. polymères).

RoHS:

Le produit est conforme aux directives européennes 2011/65/CE, 2002/95/CE, DEEE 2002/96/CE, 2003/11/CE, 2005/53/CE et RoHS.

Les matières suivants NE SONT PAS contenu:

Pentabromo-diphényl-éther, Octabromo-diphényl-éther, diphényl-éthers polybromés (PDBE) et / ou des biphényles polybromés (PBB), plomb ou des composés de plomb, cadmium ou des composés de cadmium, mercure ou des composés de mercure, les composés de chrome Cr⁶⁺.

Phrases importantes

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

Contact: Hr. Frei + Dr. Mosimann

Note de l'éditeur:

Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches des données de sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.

Acronymes et abréviations:

ICAO: International Civil Aviation Organisation

RoHS: Restriction des substances dangereuses

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

ISO: International Organisation for Standardisation

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

CLP: Classification, Labeling and Packaging (European GHS)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic chemicals

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31 et 453/2010/CE

Date d'impression : 18.04.2015

Numéro de version 3

Révision: 18.04.2015

Nom du produit: ALS 192 Lubrifiant à grande puissance pour des pistons

(suite de la page 6)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative chemicals

Aquatic Chronic 4: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 4

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Un astérisque (*) dans la marge gauche signale une modification de la version précédente.

FR